

Mise en ligne : 1^{er} mai 2014.
Dernière modification : 25 janvier 2023.
www.entreprises-coloniales.fr

Léonard FONTAINE

(Dijon, 7 sept. 1862-Dijon, 7 oct. 1925)
Frère cadet d'Auguste-Raphaël Fontaine

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Raphael_Fontaine.pdf

Administrateur délégué des Distilleries de l'Indochine

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/SFDIC_1901-1932.pdf

Ancien directeur des douanes au Cambodge ¹, administrateur délégué de la SFDIC et animateur de divers groupements économiques, Léonard Fontaine, frère cadet d'Auguste-Raphaël, fut président ou administrateur d'une dizaine d'autres sociétés indochinoises :

MARIAGE

Raoul Debeaux

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Cie_Gen._Tonkin+Annam.pdf

Mme Laforest, née Schiffmann

(*Le Figaro*, 2 mai 1907)

On vient de célébrer le mariage de M^{me} Laforest, dont on se rappelle les fêtes artistiques données avec tant d'éclat dans son hôtel de la rue Juliette-Lamber, avec M. Raoul Debeaux, le grand industriel colonial bien connu.

En raison d'un deuil récent, le mariage a eu lieu dans la plus stricte intimité.

Les témoins de la mariée étaient : MM. d'Estournelles de Constant, directeur à l'administration des beaux-arts, et Maurice Schiffmann, professeur à l'université de Paris, frère de la mariée ; ceux du marié : MM. Cunéo, professeur agrégé à la Faculté de médecine, et [Fontaine, administrateur délégué de la Société française des distilleries de l'Indo-Chine.](#)

AEC 1910 :

Tuileries de l'Indochine

SOCIÉTÉ INDO-CHINOISE DES ALLUMETTES

(Ben-Thuy-Hanoi)

(*Cote de la Bourse et de la banque*, 17 août 1911)

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Indoch._allumettes_1903-1922.pdf

¹ Jusqu'à ce que la découverte d'irrégularités dans son administration du monopole de l'alcool local aboutisse à sa retraite anticipée pour des « raisons de santé » (Résident supérieur à gouverneur général, Phnom Penh, le 3 janvier 1890. Gouverneur général au ministre des Colonies, Hanoi, 7 mars 1890. ANOM INDO / GGI / / 9424); Voir Pierre Brocheux et Daniel Hémerly, *Indochine : La colonisation ambiguë*, 1858-1954, Paris, La Découverte, 2001.

L'assemblée générale a donné *quitus* de leur gestion, pour l'exercice 1910, à MM. ...
L. Fontaine

Administrateur (1914), puis de la Société agricole de Suzannah (1914) :
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Suzannah_1907-1935.pdf

Légion d'honneur
Ministère des colonies
(*JORF*, 14 juillet 1919, p. 7.323-7.324)

Chevaliers

Fontaine (Léonard), administrateur délégué de la Société française des distilleries de l'Indo-Chine. Titres exceptionnels : pendant 16 ans agréé au tribunal de commerce de Dijon. S'est, depuis 13 ans, consacré exclusivement aux entreprises industrielles et plus spécialement à celles de nos colonies. Est un des plus grands industriels de l'Indo-Chine à laquelle il a apporté depuis de nombreuses années le concours d'une activité remarquable et à la prospérité de laquelle il a coopéré dans la plus large mesure.

AEC 1922 :

adm.

Anthracites du Tonkin (1920)

Asiatique des boissons indigènes : maison-mère de la filiale chinoise de la SFDIC.

Chaux hydraulique du Lang-Tho

SICAF

Société commerciale et industrielle franco-annamite : préparation de thé.

Tabacs de l'Indochine

Vitaliments coloniaux

(*Les Annales coloniales*, 29 déc. 1922)

CONSEILLERS DU COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA FRANCE

Ont été nommés à ce titre :

Léonard Fontaine, administrateur délégué des distilleries de l'Indochine

Adm. Crédit foncier de l'Indochine, S.A., 1923.

Adm. Cam-Tiêm (Agriculture et industrielle de), S.A., 1924.

Léonard Fontaine perdit sa fille en 1918
et ses fils Jean et André en 1920 et 1928

NÉCROLOGIE
M^{me} Édouard Samson
(*Le Figaro*, 26 novembre 1918)

On nous annonce la mort de M^{me} Édouard Samson, née Fontaine, décédée à bord du transatlantique *Chicago*. Elle était la fille de M. Léonard Fontaine, administrateur délégué de la Société française des distilleries de l'Indo-Chine. Les obsèques seront célébrées demain mercredi 27 courant, à dix heures très précises, en l'église Saint-Charles de Monceau, où l'on se réunira.

NÉCROLOGIE

Jean Fontaine

(*Le Courrier colonial*, 22 novembre 1918)

Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Jean Fontaine, fils de M. Léonard Fontaine, administrateur délégué de la Société des Distilleries françaises de l'Indochine.

Les obsèques ont été célébrées hier en l'église Saint-Charles de Monceau.

Do nombreuses personnalités du monde colonial avaient tenu à apporter les témoignages de leur sympathie à la famille si douloureusement éprouvée : M. Albert Sarraut, ministre des Colonies ; M. Le Cesne, président de l'Union coloniale ; M. Outrey, député ; M. Pasquier, résident supérieur ; M. Stanislas Simon, etc., etc.

Le *Courrier colonial* adresse à M. Léonard Fontaine et à sa famille, l'expression de ses condoléances émues.

L'Indochine et la chambre de commerce internationale

(*L'Écho annamite*, 3 mars 1923)

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/IC-CCI_internationale.pdf

La section nationale de l'Indochine a également tenu à figurer dans les divers comités d'études :

au Comité de l'arbitrage commercial, M. Léonard Fontaine, administrateur délégué des Distilleries de l'Indochine

Feront partie de la cour d'arbitrage MM. Léonard Fontaine...

LÉGION D'HONNEUR

Ministère des colonies

(*Journal officiel de la République française*, 16 août 1923)

(*Les Annales coloniales*, 17 août 1923)

EXPOSITION COLONIALE DE MARSEILLE

Officiers

Fontaine (Léonard), administrateur délégué de la Société des distilleries de l'Indochine. Chevalier du 12 juillet 1919. Président de classe du jury à l'exposition nationale coloniale de Marseille.

(*L'Avenir du Tonkin*, 20 août 1923)

Légion d'honneur. — Nous avons été heureux de relever sur les récentes promotions dans l'ordre de la Légion d'honneur, celle, au grade d'officier, de M. Léonard Fontaine. Si certains noms de la dernière promotion sont très sévèrement critiqués parce qu'en regard, on ne peut produire aucun mérite, il en est d'autres qu'on remarque avec satisfaction, parce que ce sont des noms de personnalités grandement connues, hautement estimées, dont la valeur est indiscutable et les mérites multiples. M. Léonard Fontaine est de ceux-là ; nous lui adressons nos bien vives félicitations.

Le congrès colonial
(*Le Journal des débats*, 18 octobre 1924)

Strasbourg, le 16 octobre. Le congrès colonial vient de tenir ses assises dans nos murs.

Ce matin, les congressistes, réunis sous la présidence de M. L. Fontaine, président du Comité du commerce, de l'industrie et de l'agriculture de l'Indo-Chine, ont entendu un industriel alsacien, M. Dollfus, insister sur la nécessité impérieuse d'intensifier dans nos colonies la culture du coton.

Plusieurs vœux ont été adoptés. En ce qui concerne les transports, le congrès demande « que les compagnies de navigation donnent à nos colonies et à nos ports toutes les facilités pour leur permettre de faire face à toutes leurs possibilités commerciales et que dans le cas où ces moyens de transport sous pavillon français seraient insuffisants, l'intérêt général des colonies étant nécessairement lié à celui de la métropole, il soit fait appel à tous les moyens de transport, quel que soit le pavillon ».

La séance de l'après-midi fut présidée par M. le sénateur Taufflieb. M. Louis Proust a fait adopter le vœu suivant :

« Le congrès colonial de Strasbourg, considérant que l'Alsace et la Lorraine ont toujours été à la tête du mouvement colonial français ;

qu'il convient en conséquence de réserver à nos compatriotes de nos deux chères provinces recouvrées une place prépondérante au Conseil supérieur des colonies ;

considérant qu'aux termes de l'article 4, paragraphe 3, un certain nombre de membres peuvent être désignés par le ministre des colonies, à raison de leur expérience spéciale des questions économiques, financières, industrielles, commerciales, agricoles et maritimes qui touchent aux intérêts solidaires de métropole et des colonies,

émet le vœu que le M. le ministre des colonies veuille bien, dès l'an prochain, désirer au nombre des membres de la section économique du Conseil supérieur des colonies un certain nombre de personnalités alsaciennes et lorraines. »

M. Henri Luck a fait ensuite un rapport sur les perspectives d'exportation aux colonies qui se présentent à l'industrie alsacienne.

Le vice-président de la Chambre de commerce de Strasbourg a indiqué en termes persuasifs ce que peut être et ce que doit être l'article d'exportation. M. Fontaine a, à ce propos, soumis d'intéressantes suggestions à l'industrie alsacienne. Le général Aubier a rappelé ce qui a été fait dans ce domaine ces temps derniers.

Après une réception à l'hôtel de ville de Strasbourg par M. Peirottes, maire et député, les congressistes auxquels s'étaient joints plusieurs parlementaires venus pour visiter l'exposition coloniale, ont été les hôtes de la chambre de commerce de Strasbourg.

(De notre correspondant.)

NÉCROLOGIE
Léonard Fontaine

par L.-G. Thébault
(*Les Annales coloniales*, 9 octobre 1925)

Nous apprenons avec de vifs regrets le décès à Dijon, le 7 octobre, de notre excellent ami, M. Léonard Fontaine, administrateur délégué de la Société des Distilleries de l'Indochine.

A peine âgé de soixante-trois ans, M. Léonard Fontaine continuait à apporter à l'œuvre puissante créée par son frère aîné, M. A.-R. Fontaine, un concours important.

Membre de très nombreuses sociétés financières, industrielles et coloniales, sa haute autorité dans les milieux indochinois l'avait fait élire président du Comité de l'Industrie et du Commerce de l'Indochine.

Précisément, ce Comité, dans sa réunion d'hier, recevait M. André Hesse et M. Alexandre Varenne, gouverneur général. Le ministre des Colonies, après l'éloge funèbre prononcé par M. Vigne, vice-président du Comité, a tenu à rappeler les services rendus à l'Indochine par le défunt.

Promu officier de la Légion d'honneur à l'occasion de l'Exposition coloniale de Marseille en 1922, M. Léonard Fontaine était conseiller du Commerce intérieur et président du Comité colonial de ce Conseil.

La mort de M. Léonard Fontaine sera vivement ressentie dans les milieux coloniaux où il était tenu en haute estime et où il ne comptait que des amis.

Nous adressons à sa veuve, M^{me} Léonard Fontaine ; à son frère, M. A.-R. Fontaine, président du conseil d'administration de la Société française des Distilleries de l'Indochine ; à son fils, M. André Fontaine, et à son gendre, M. Edouard Samson, nos condoléances émues.

Les obsèques seront célébrées le lundi 12 courant, à 10 h. 30 très précises, on réalise Saint-Charles de Monceau où l'on se réunira. On est prié de considérer le présent avis comme une invitation.

In memoriam
(*Les Annales coloniales*, 15 janvier 1926)

Pour perpétuer le souvenir de notre ami, le regretté Léonard Fontaine, le conseil d'administration des Distilleries de l'Indochine a créé à l'institut Pasteur de Saïgon une bourse annuelle de 12.000 fr. au bénéfice d'un étudiant chez qui auront été reconnues des qualités et des aptitudes particulièrement brillantes.

Propriété de Léonard, puis Honoré Fontaine
de 1908 à 1948, le castel de Fleurey-sur-Ouche, en Côte d'Or,
est de nos jours une maison d'hôte
www.lamaisonducastel.com

pignon cassé latéral, géométries de toitures en tuiles vernissées, marquise
ouvragée... : la classe

